



Autorisation de prélèvement automatique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever Chaque mois ; Chaque trimestre :

5 € 10 € 20 € 30 € Autre montant :€

Coordonnées de l'expéditeur

M. Mme PRÉNOM.....
 NOM.....
 ADRESSE.....

 CP..... VILLE.....
 TÉLÉPHONE.....
 E-MAIL.....

Compte à débiter

Code établis. Guichet N° de compte Clé RIB

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte

Bénéficiaire

Fondation Neurodis

Date et signature obligatoire

Votre autorisation, accompagnée d' RIB ou RIP, est à renvoyer à : Fondation Neurodis - Centre Hospitalier Le Vinatier - Bât. 452B - 95 Bd Pinel - 69675 Bron cedex

La Fondation Neurodis vous permet de bénéficier de réductions fiscales sur votre don :

- **Particuliers** : une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- **Entreprises** : une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60% de votre don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires
- **Assujettis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)** : une réduction d'impôt égale à 75% de votre don dans la limite de 50 000